



Carcassonne le : 12 novembre 2018

*Madame, Monsieur, le (la) Président (e)*

Je vous informe que l'assemblée générale du District de l'Aude de Football se tiendra le :

***Samedi 01<sup>e</sup> décembre 2018 à 9h (émargement à compter de 8h30)***

***Au foyer de CAZILHAC***

*Je vous rappelle que les clubs sont tenus d'être représentés à l'Assemblée Générale sous peine d'une amende de **105 Euros** (Art. 9 du règlement). Les représentants, s'ils ne sont pas Président de leur club, doivent être munis d'une délégation de pouvoir.*

*Ils peuvent en outre, représenter jusqu'à quatre clubs s'ils sont munis à cet effet, d'un pouvoir signé par le Président de chacun de ces clubs.*

*Veillez agréer, Madame, Monsieur, le (la) Président(e), l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

*Le Secrétaire Général*  
M. PETROSINO François